

Réf: Dossier N° 094717

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NORD-SUD PATRIMOINE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COMMUNE DE COCODY,
RIVIERA 2, VILLAGE ANONO, LOT 267, ILOT 31, Lot 267, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2021, et enregistrés au CEPICI le 02/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NORD-SUD PATRIMOINE »

Objet : TOUS TRAVAUX DE BÂTIMENT,
TOUS TRAVAUX D'ELECTRICITE (BT, HT),
TOUS TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS ET ALUMINIUM,
GÉNIE CIVIL,
HYDRAULIQUE,
BTP
,
FOURNITURE DE BUREAU,
COMMERCE
GÉNÉRAL,
REPRÉSENTATION COMMERCIALE,
ENVIRONNEMENT ET SERVICES DIVERS,
LOCATION DE MAIN D'ŒUVRE,
TRANSPORT DE BIENS, DE MARCHANDISES ET DU
PERSONNEL
,
ACHAT ET VENTE DE MATÉRIELS MÉDICAUX ET
ÉQUIPEMENTS
,
INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS ET TECHNIQUES,

PRESTATION DE
SERVICES,
IMPORT-EXPORT,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COMMUNE DE COCODY, RIVIERA 2, VILLAGE ANONO, LOT 267, ILOT 31, Lot 267, Ilot 31

Dirigeant(s) : M ANASSE GNAMIEN RAYMOND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03393 du 20/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16818/GTCA/RC/2022 du 20/04/2022

